



YC VERNON

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON

Tél : 06.52.74.08.09

Mail : info@yc-vernon.fr

Web : www.yc-vernon.fr

EFVoile
Ecole Française de Voile

LABEL
FFVoile
Club Sport Loisir
Ecole de Sport
Club Compétition

AVIS DE COURSE

CICD VERNON – Grade 5B

dimanche 1 octobre 2023



Lieu & Organisation :

Yacht Club de Vernon
Parc des Tourelles, Seine
27200 Vernon

Règles d'application :

- RCV 2021 - 2024
- Règlement CICD
- Instructions de course

Classes admises & Classements :

- Dériveurs Intersérie « Light »
- Dériveurs Intersérie « Medium »
- Dériveurs Intersérie « Fast »

Location dériveur RS Feva pour clubs extérieurs :

- Bateau complet sans voiles : 15 € / personne
- Caution 150 € / personne

Conditions d'inscription :

- Licence FFVoile 2023
- Autorisation parentale pour les mineurs

Programme :

- accueil : à partir de 9h30
- inscriptions : de 10h00 à 11h00
- briefing : 11h00
- mise à disposition sur l'eau : 12h00
- résultats et pot de l'amitié : 17h00

Renseignements et pré-inscription :

- Téléphone : 06.52.74.08.09 (Adeline)
- Mail : info@yc-vernon.fr
- Web : <http://regate.yc-vernon.fr>



Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
LEURE
en Normandie

RÉGION
NORMANDIE





YC VERNON

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON
Tél : 06.52.74.08.09
Mail : info@yc-vernon.fr
Web : www.yc-vernon.fr



FICHE D'INSCRIPTION

CICD VERNON – Grade 5B dimanche 1 octobre 2023

Support :	<input type="checkbox"/> Optimist Ecole	<input type="checkbox"/> Europe	<input type="checkbox"/> RS Feva
	<input type="checkbox"/> Optimist Fibre	<input type="checkbox"/> Laser 4.7	<input type="checkbox"/> 420
	<input type="checkbox"/> Open Skiff	<input type="checkbox"/> Laser Radial	<input type="checkbox"/> L'Equipe
	<input type="checkbox"/> Ludic	<input type="checkbox"/> Laser Standard	<input type="checkbox"/> Jet
Autre :			

N° de Voile :

BARREUR :

EQUIPIER :

NOM Prénom :

NOM Prénom :

Né(e) le : / /

Né(e) le : / /

N° de licence :

N° de licence :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant
....., l'autorise à participer à la régata « CICD Vernon » le 1 octobre
2023 organisée par le Yacht Club de Vernon sur la Seine. J'autorise en outre l'organisation à pratiquer toute
intervention de premier secours jugée nécessaire ou à procéder à son évacuation d'urgence.

Fait à, le

Signature :





YC VERNON

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON

Tél : 06.52.74.08.09

Mail : info@yc-vernion.fr

Web : www.yc-vernion.fr



AVIS DE COURSE

Challenge Inter-Clubs Dériveurs - Vernon

Dimanche 1 octobre 2023

Yacht Club de Vernon

Grade 5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les règlements fédéraux.
- 1.3 le règlement du Challenge Interclubs Dériveurs

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux doivent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux en intersérie dériveur.
- 3.2 A l'issue des inscriptions, les bateaux seront regroupés en 3 séries au plus, en fonction de leur rating et de leur nombre :
 - Intersérie Light
 - Intersérie Medium
 - Intersérie Fast

Les différentes séries seront définies et précisées lors du briefing par le Comité de Course.



RÉGION
NORMANDIE





YC VERNON

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON

Tél : 06.52.74.08.09

Mail : info@yc-vernion.fr

Web : www.yc-vernion.fr



3.3 L'organisation propose des dériveurs doubles de type RS Feva en location aux participants des clubs extérieurs au YC Vernon. Chaque bateau disponible sera complet mais sans voiles : les locataires doivent apporter leur propre jeu de voiles. Le tarif de la location est de 15 € par personne, avec une caution individuelle de 150 € par chèque bancaire.

3.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur internet :

<https://www.helloasso.com/associations/yacht-club-de-vernion/evenements/regate-cicd-vernion-01-octobre-2023>

3.5 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition ;
- Ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ;
- Une autorisation parentale pour les mineurs ;
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité ;
- Le certificat de jauge ou de conformité.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : pas de droit à payer

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : 10h à 11h

5.2 Briefing : 11h

5.3 Mise à disposition du Comité de Course pour toutes les séries : 12h

5.4 Résultats et classements suivi d'un pot de l'amitié : 17h

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS





YC VERNON

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON
Tél : 06.52.74.08.09
Mail : info@yc-vernon.fr
Web : www.yc-vernon.fr



- 7.1 Les parcours seront précisés au briefing.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 1 course par série devra être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand [4] courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

11. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : pas de prix

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).





YC VERNON

Base Nautique des Tourelles
27 200 VERNON

Tél : 06.52.74.08.09

Mail : info@yc-vernon.fr

Web : www.yc-vernon.fr



14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Yacht Club de Vernon : info@yc-vernon.fr

Adeline : 06.52.74.08.09.



RÉGION
NORMANDIE



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT